## PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE.

la Baie de Fundy. Division de la Radio-télégraphie: Cartes marines indiquant les stations de radio-télégraphie du Dominion du Canada. Règlements concernant l'octroi des autorisations, l'examen des télégraphistes et la direction générale nant l'octroi des autorisations, l'examen des télégraphistes et la direction générale de ces stations. Circulaires concernant la convention radio-télégraphique. Service Hydrographquie: Guide maritime des navires, le pilotage sur le Saint-Laurent, en amont et en aval de Québec. Guide maritime des navires, naviguant sur les côtes canadiennes du lac Érié (1897) et du lac Huron (1905), dans la baie Georgienne et pour le pilotage du Canal du Nord (1903). Cartes maritimes du fleuve Saint-Laurent au-dessus de Québec, du lac Winnipeg, de la Rivière Rouge à la rivière Berens et de la rivière Berens à la rivière Nelson, du Saint-Laurent au-dessus de Montréal, savoir: Lac Saint-Louis, Lac Saint-François, de Coteau à Lancaster et de Lancaster Bar à Cornwall, de la rivière Ottawa, du lac des Deux-Montagnes, parties est et ouest, du lac Ontario, de Main Duck Island à Presqu'ile et à Presqu'ile Bay, du lac Erié (plans des ports), du lac Huron, de la Baie Georgienne et du Canal du Nord, du lac Supérieur, du fleuve Saint-Laurent au-dessous de Québec, de la côte du Pacifique et de la Baie d'Hudson.

Chemins de fer et canaux.—Rapport annuel du Ministère. Rapports annuels

Chemins de fer et canaux.—Rapport annuel du Ministère. Rapports annuels de la Commission du Chemin de Fer Transcontinental et de la Commission du Bureau des Chemins de Fer du Canada. Rapports annuels du Contrôleur des Statistiques, comprenant: 1° les Chemins de fer; 2° les Canaux; 3° les Téléphones; 4° les Télégraphes; et 5° les Compagnies de Messageries.

Marine.—Rapports annuels de: 1° la Division de la Marine; 2° la Division des Pêcheries; 3° l'inspection des bateaux à vapeur; et 4° Liste des Navires, dressée par les Commissaires de ports. Biologie canadienne. Bureau de Géographie, 1912. Divers rapports sur l'exploration arctique, la navigation et les expéditions de la Raje d'Hudson. Voir aussi le catalogue des publications officielles du gouverne. à la Baie d'Hudson. Voir aussi le catalogue des publications officielles du gouvernement à l'usage des marins canadiens.

Revenu de l'intérieur.—Outre le rapport annuel, les principales publications officielles publiées sont des circulaires établissant les types officiels, d'après les dispositions de l'article 26 de la loi sur la Falsification des denrées alimentaires, et des bulletins publiés relativement à l'inspection des échantillons prélevés en

vertu des dispositions de cette loi.

Affaires indiennes.-Rapport annuel, loi sur les Indiens, 1910, avec amendements jusqu'à ce jour. Liste des réserves indiennes, 1913. Traités avec les sauvages

et remises de territoires, volumes I, II, III.

Commission de conservation.—Rapports annuels, 1910-1913. Rapports sur l'Agriculture, les pêcheries, le gibier et les animaux à fourrure, les forêts, les minéraux, l'hygiène publique, les cours d'eau et l'énergie hydraulique. Bulletin mensuel intitulé "Conservation." Pour liste complète, voir Catalogue des publications, révisé au ler décembre 1913.

Autres Ministères.—Outre les publications ci-dessus énumérées, des rapports annuels sont publiés par les Ministères des Affaires Etrangères et des Travaux

Publics, et l'Auditeur Général.

## XI.—PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE.

Législation parlementaire, 1912-13.—La seconde session du douzième Parlement Canadien s'est ouverte le 21 novembre 1912, et terminée le 6 juin 1913. Les mesures adoptées ont compris 57 lois publiques générales, et 152 lois privées et locales. Parmi les lois publiques générales, celles qui concernaient l'allocation de crédits à l'instruction agricole, les banques et leurs opérations, le traité avec le Japon et la convention commerciale avec les Antilles, étaient d'importance capitale. Les projets de lois relatifs aux subsides à la Marine<sup>1</sup> et à l'amélioration des routes n'acquirent pas force de lois, à cause de l'opposition du Sénat.

Loi d'instruction agricole.—Cette loi (chapitre 5), qui fut sanctionnée le 6 juin 1913, annule le chapitre 3 des statuts de 1902, et pourvoit à

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Pour renseignements sur la politique navale du Canada, voir Annuaire de 1912, pp. 456, 457 et 458.